

Personnes concernées à Samatan :

Nombre de foyers	792
Foyers avec 1 et 2 personnes à charge	426
Foyers avec 3 personnes à charge et +	38
Foyers personnes de condition modeste	117
Foyer personne handicapée	1

Taux appliqués à ce jour

	Taux département Gers	Taux actuels commune Samatan
Abattement général base	10%	15%
Abattement famille 1 à 2 pers	15%	10%
Abattement famille 3 pers ou+	20%	15%
Abattement spé cond. modeste	Néant	Néant
Abattement spé handicapés	Néant	Néant

Plusieurs simulations ont été demandées au trésorier de la commune. Chaque simulation est faite avec les données 2009 (stables et connues, elles facilitent la comparaison) et également avec les données de 2010 (plus proches de la réalité car intègrent la modification de la valeur locative et le « rebasage » dû au transfert de la TH du département)

La commission finances propose de retenir les taux suivants :

Abattement général : 15%

Abattement pour famille 1 à 2 pers : 15%

Abattement pour famille de 3 pers et plus : 20%

Abattement personnes de condition modeste : 5% (nouveau)

Abattement pour personnes handicapées : 10% (nouveau)

Monsieur le Maire rappelle que ce choix permettrait que les samatanais bénéficient d'abattements supérieurs à ceux pratiqués jusque là, et que plus de samatanais soient concernés par ces abattements. Monsieur le Maire rappelle que ces taux pourront être modifiés chaque année.

L'assemblée après avoir entendu les explications de la commission des finances et de Monsieur le Maire décide, à l'unanimité moins une abstention, de retenir les taux proposés.

QUESTIONS DIVERSES

-Prêt ou location de la salle de spectacle

Gascoval demande pour son assemblée générale la salle de spectacle. Les conseillers décident de ne pas mettre à disposition des associations autres que celles qui ont signé la convention d'utilisation de la salle JC Brialy pour l'instant. La question de la location éventuelle de cette salle en journée sera évoquée ultérieurement en conseil municipal.

La séance est levée à 19h30

Le Maire

Le secrétaire de séance

Les conseillers municipaux